

Le vendredi 26 mars 2021 à 18h00

10 11
13 à 17
19 à 22

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Caroline CAYEUX, Franck PIA, Sandra PLOMION, Lionel CHISS, Isabelle SOULA, Yannick MATURA, Anne-Françoise LEBRETON, Mohrad LAGHRARI, Corinne FOURCIN, Charles LOCQUET, Jacqueline MÉNOUBÉ, Philippe VIBERT, Hatice KILINC-SIGINIR, Mamadou LY, Monette-Simone VASSEUR, Catherine THIEBLIN, Jacques DORIDAM, Ali SAHNOUN, Patricia HIBERTY, Guylaine CAPGRAS, Frédéric BONAL, Mamadou BATHILY, Jérôme LIEVAIN, Farida TIMMERMAN, Cédric MARTIN, Christophe GASPART, Peggy CALLENS, Charlotte COLIGNON, Ludovic CASTANIE, Loïc BARBARAS, Vanessa FOULON, Victor DEBIL-CAUX, Halima KHARROUBI, Antoine SALITOT, Josée JAVEY, Thierry AURY, Dominique CLINCKEMAILLIE, Leïla DAGDAD, Grégory NARZIS, Mehdi RAHOUI, Marianne SECK, Roxane LUNDY, Claire MARAIS-BEUIL, David MAGNIER, Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS

| | |
|------------------------|--------------|
| Date d'affichage | 2 avril 2021 |
| Date de la convocation | 19 mars 2021 |
| Nombre de présents | 45 |
| Nombre de votants | 45 |

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR

Le vendredi 26 mars 2021 à 18h00

12

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Caroline CAYEUX, Franck PIA, Sandra PLOMION, Lionel CHISS, Isabelle SOULA, Yannick MATURA, Anne-Françoise LEBRETON, Mohrad LAGHRARI, Corinne FOURCIN, Charles LOCQUET, Jacqueline MÉNOUBÉ, Philippe VIBERT, Hatice KILINC-SIGINIR, Mamadou LY, Monette-Simone VASSEUR, Catherine THIEBLIN, Jacques DORIDAM, Ali SAHNOUN, Patricia HIBERTY, Guylaine CAPGRAS, Frédéric BONAL, Mamadou BATHILY, Jérôme LIEVAIN, Farida TIMMERMAN, Cédric MARTIN, Christophe GASPART, Peggy CALLENS, Charlotte COLIGNON, Ludovic CASTANIE, Loïc BARBARAS, Vanessa FOULON, Victor DEBIL-CAUX, Halima KHARROUBI, Antoine SALITOT, Josée JAVEY, Thierry AURY, Dominique CLINCKEMAILLIE, Leïla DAGDAD, Grégory NARZIS, Mehdi RAHOUI, Marianne SECK, Roxane LUNDY, Claire MARAIS-BEUIL, David MAGNIER, Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS

| | |
|------------------------|--------------|
| Date d'affichage | 2 avril 2021 |
| Date de la convocation | 19 mars 2021 |
| Nombre de présents | 45 |
| Nombre de votants | 44 |

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR



Le vendredi 26 mars 2021 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Caroline CAYEUX, Franck PIA, Sandra PLOMION, Lionel CHISS, Isabelle SOULA, Yannick MATURA, Anne-Françoise LEBRETON, Mohrad LAGHRARI, Corinne FOURCIN, Charles LOCQUET, Jacqueline MÉNOUBÉ, Philippe VIBERT, Hatice KILINC-SIGINIR, Mamadou LY, Monette-Simone VASSEUR, Catherine THIEBLIN, Jacques DORIDAM, Ali SAHNOUN, Patricia HIBERTY, Guylaine CAPGRAS, Frédéric BONAL, Mamadou BATHILY, Jérôme LIEVAIN, Farida TIMMERMAN, Cédric MARTIN, Christophe GASPART, Peggy CALLENS, Charlotte COLIGNON, Ludovic CASTANIE, Loïc BARBARAS, Vanessa FOULON, Victor DEBIL-CAUX, Halima KHARROUBI, Antoine SALITOT, Josée JAVEY, Thierry AURY, Dominique CLINCKEMAILLIE, Leïla DAGDAD, Grégory NARZIS, Mehdi RAHOUI, Marianne SECK, Roxane LUNDY, Claire MARAIS-BEUIL, David MAGNIER, Philippe ENJOLRAS*

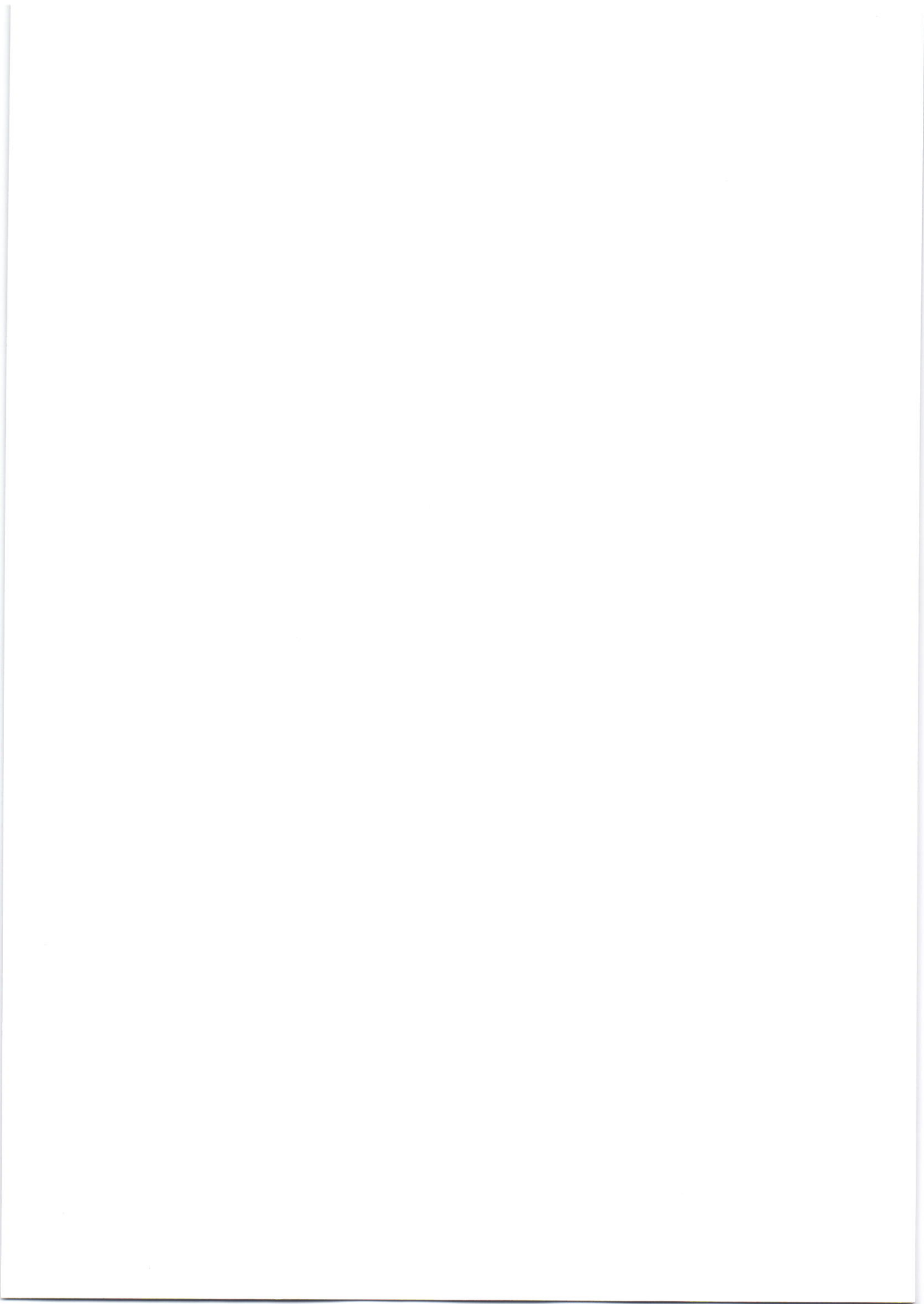
SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS

| | |
|------------------------|--------------|
| Date d'affichage | 2 avril 2021 |
| Date de la convocation | 19 mars 2021 |
| Nombre de présents | 45 |
| Nombre de votants | 43 |

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR



EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le vendredi 26 mars 2021 à 18h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1-Finances – Budget primitif 2021 du budget principal et des budgets annexes (Eau, Elispace, Lotissement Longue Haie, Lotissement Agel) création, modification et suppression d'autorisations de programmes ou d'engagements

Le conseil municipal a approuvé à la **majorité** le budget primitif 2021 du budget principal de la Ville et des budgets annexes de l'eau, Elispace, lotissement Longue Haie, lotissement Agel qui s'équilibrent de la manière suivante :

| BUDGET | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|-------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Principal | 85 500 688,00 | 85 500 688,00 | 34 580 229,00 | 34 580 229,00 |
| Eau | 1 007 162,00 | 1 007 162,00 | 2 420 650,00 | 2 420 650,00 |
| Elispace | 756 524,00 | 756 524,00 | 437 500,00 | 437 500,00 |
| Longue Haie | 496 429,78 | 496 429,78 | 116 523,18 | 116 523,18 |
| Agel | 935 004,71 | 935 004,71 | 1 635 004,71 | 1 635 004,71 |

Le conseil municipal a accepté à la **majorité** l'augmentation du montant des autorisations de programme :

- n° 54 « Salle des fêtes Elispace » de +850.000€
- no 62 « NPRU Ingénierie & travaux » de +1.000.000€

Le conseil municipal a approuvé à la **majorité** le versement de subventions d'équilibre au budget annexe Elispace dans la limite des inscriptions budgétaires 2021, soit d'un montant maximum en fonctionnement de 482.500€ et en investissement de 378.500€, et le versement d'une subvention d'équilibre de 925.000€ au budget annexe Agel ;

2- Budgets annexes de zones : reprise anticipée des résultats 2020 (budget lotissements de la Longue Haie et Lotissement Agel)

Le conseil municipal a approuvé l'**unanimité** la reprise anticipée des résultats 2020 aux budgets primitifs 2021 des budgets annexes de zones, comme suit :

| | Solde de clôture 2019 | Résultat de l'exercice 2020 | VOTE Résultat de clôture 2020 à reporter sur 2021 |
|--------------------|-----------------------|-----------------------------|---|
| LONGUE HAIE | | | |
| Investissement | -83 582,57 | 17 059,39 | -66 523,18 |
| Fonctionnement | 131 929,17 | 112 300,61 | 244 229,78 |
| | | | |
| AGEL | | | |
| Investissement | 10 003,71 | 700 001,00 | 710 004,71 |
| Fonctionnement | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | | | |

3- Finances – Travaux de rénovation énergétique – Exonération de taxe foncière

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties, à concurrence de 100 %, sur la part lui revenant, exonération partielle ou totale de taxes foncières pour une durée de 3 ans des constructions de logements avant le 1^{er} janvier 1989, qui ont fait l'objet de dépenses d'équipements destinées à économiser l'énergie.

4- Finances – Vote des taux d'imposition de l'année 2021

Le conseil municipal a approuvé à **la majorité** le maintien des taux en 2021 pour la onzième année consécutive. Ainsi, les contribuables beauvaisiens ne subiront pas, à situation égale, d'augmentation de la pression fiscale communale.

En conséquence, les taux d'imposition communaux 2021 sont fixés à :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB communal + taux départemental) : 57,20 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 68,56 %

5- Finances – Nouvelle convention de mutualisation des services entre la ville de Beauvais, la communauté d'agglomération du Beauvaisis, le centre communal d'action sociale de Beauvais et l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la signature de la nouvelle convention de mutualisation des services entre la ville de Beauvais, la communauté d'agglomération du Beauvaisis, le centre communal d'action sociale de Beauvais et l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais.

6- Tableau des emplois

Le conseil municipal a approuvé **l'unanimité** les ajustements du tableau des emplois liés à la modification de grades suite aux remplacements d'agents mutés ou partis en retraite et à la modification de temps de travail afin d'améliorer la qualité des services.

7- Avenant au règlement relatif au régime indemnitaire

Le conseil municipal a approuvé **l'unanimité des suffrages exprimés** l'avenant au règlement relatif au régime indemnitaire, précisant les modalités d'attribution du complément indemnitaire annuel à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération.

Le conseil municipal a accepté à **l'unanimité des suffrages exprimés** d'allouer à ce dispositif une enveloppe financière correspondant à 150 € par poste relevant du RIFSEEP au titre de l'année évaluée étant précisé, d'une part, que ce montant ne préjuge pas du montant individuel qui sera attribué à chaque agent et, d'autre part, qu'il sera révisé chaque année avec un objectif de progressivité visant à atteindre le montant de 200 € d'ici trois ans et d'appliquer l'ensemble de ces dispositions à compter de la campagne d'entretiens professionnels annuels 2021 (évaluation de l'année 2020).

8- Désignation des représentants de la ville au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la désignation de 6 représentants titulaires et de 6 représentants suppléants de la ville de Beauvais afin de siéger au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, et a désigné : Monsieur Franck PIA, Monsieur Lionel CHISS, Madame Jacqueline MENOUBE, Monsieur Morhrad LAGHRARI, Monsieur Ali SAHNOUN, Monsieur Philippe VIBERT, sont désignés à l'**unanimité** en qualité de représentants titulaires et Madame Corinne FOURCIN, Monsieur Loïc BARBARAS, Madame Farida TIMMERMAN, Monsieur Jacques DORIDAM, Monsieur Victor DEBIL-CAUX, Madame Charlotte COLIGNON, sont désignés à l'**unanimité**, en qualité de représentants suppléants afin de siéger à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

9- Convention de coordination entre la police municipale de Beauvais et les forces de sécurité de l'Etat

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention de coordination entre la police municipale de Beauvais et les forces de sécurité de l'Etat.

10- Renouvellement de la convention relative au renforcement de la sécurité entre la ville de Beauvais et l'OPAC de l'Oise

Le conseil municipal a approuvé à la **majorité** le renouvellement de la convention relative au renforcement de la sécurité entre la ville de Beauvais et l'OPAC de l'Oise. Le conseil municipal a approuvé à la **majorité** l'attribution d'une subvention de 25 938 € à l'OPAC de l'Oise pour son action.

11- Convention de mise à disposition et de location d'infrastructures d'accueil souterraines pour les réseaux de communications électroniques

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention de mise à disposition et de location d'infrastructures d'accueil souterraines pour les réseaux de communications électroniques, avec chaque opérateur.

12- Sport - Conventions d'objectifs et de moyens avec les associations sportives pour l'attribution de subventions de fonctionnement

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution de subventions, pour l'année 2021, aux associations sportives suivantes :

- Beauvais Aquatic Club : 34.000 €
- Beauvais Oise Tennis : 15.000 €
- Beauvais Triathlon : 25.000 €
- La Vaillante : 15.000 €

Monsieur Victor DEBIL-CAUX ne prend pas part au vote.

13- Incidence de la crise COVID 19 sur la concession pour le financement, la construction et l'exploitation de la Patinoire Municipale, concernant la période d'ouverture en mode dégradée du 1^{er} juillet au 31 octobre 2020

Le conseil municipal a accepté à l'**unanimité** d'accorder à la Société les Patinoires Modernes une indemnisation calculée sur la base des charges supportées, hors plan de garantie des entreprises, d'un montant global de 40 000 euros net, pour la période d'ouverture en mode dégradée du 1^{er} juillet au 31 octobre 2020.

14- Culture – Association culturelle d'Argentine (ASCA) : convention Passeurs d'images et attribution d'une subvention

Le conseil municipal a approuvé l'**unanimité** la convention avec l'association culturelle d'Argentine pour l'opération nationale « passeurs d'images » coordonnée au plan local dans le cadre des activités du cinéma Agnes Varda ; et l'attribution d'une subvention de 14.000 € au titre du dispositif.

15- Cohésion sociale – Bourse aux initiatives citoyennes – Reconstitution du dispositif en 2021 et approbation du règlement

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la reconstitution du dispositif en 2021 de la bourse aux initiatives citoyennes impliquant une participation financière de 20.000 €.

16- Service vie associative et patrimoine locatif – Convention d'objectifs et de moyens pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les conventions d'objectifs et de moyens pour l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations suivantes, afin de pérenniser les actions mises en place, pour l'année 2021 :

- Accueil et Promotion : 45.000 €
- Association Familiale Intercommunale de Beauvais (AFIB) :37.000 €
- Foyer des Jeunes Travailleuses : 50.000 € et 146.000 € au titre du loyer pour l'année 2021
- Les Amis des Fêtes Jeanne-Hachette : 75.000 €
- Voisinlieu Pour Tous : 88.000 €
- SOSIE : 24.000 €

17- Direction de l'Enfance, de l'Education et de la Jeunesse – Vie éducative – Les cités éducatives

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'acte de candidature au label « cités éducatives » en faveur du quartier Argentine au côté du collège Henri Baumont, auprès de la direction académique des services de l'éducation nationale et de la préfecture de l'Oise ainsi que la mise en place des moyens nécessaires pour copiloter avec l'éducation nationale à l'élaboration du projet et de la mise en place d'un programme d'actions partagées avec les acteurs du quartier en faveur de l'accompagnement du parcours éducatif des enfants.

18- Foncier – Avenant n°1 à la convention de portage avec l'EPFLO portant extension du périmètre d'intervention au bien sis 11 rue de Buzanval

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'avenant n°1 à la convention de portage avec l'EPFLO portant extension du périmètre d'intervention au bien sis 11 rue de Buzanval, cadastré section M n°251, lots 17,18, 20 et 21, soit un coût global affecté à l'opération d'un montant de 1.415.000 €. L'acquisition de ce bien, situé à l'arrière du bien sis 26 rue Carnot, étant une réelle opportunité qui permettrait de constituer un îlot d'un seul tenant et d'optimiser la requalification de ce secteur.

Monsieur Franck PIA et Madame Claire MARAIS-BEUIL, ne prennent pas part au vote.

19- Foncier – Avenant n°1 à la convention de rétrocession de VRD – Opération sise rue de la Trépinrière

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité des suffrages exprimés** les termes de l'avenant à la convention de rétrocession de voirie et des espaces verts entre la ville de Beauvais et l'OPH OPAC de l'Oise relative à l'opération sise rue de la Trépinrière. En effet, le plan de masse a été modifié, passant de 24 à 22 maisons individuelles, l'emprise ainsi libérée étant dédiée à du stationnement, l'emprise à rétrocéder dans le domaine public étant désormais de 2.306 m².

20- Foncier – Régularisations foncières avenue Gay Lussac

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le déclassement du domaine public communal de l'emprise de 361 m² située avenue Gay Lussac et la cession à la SCI KYA de la parcelle AF 356 d'une superficie de 819 m² au prix de 26.208 € HT ainsi que la parcelle AF n°358 au prix de 361 €.

21- Foncier – Vente du bien sis 25 rue de la Briqueterie

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la vente à l'association « maison de la paix » du bien cadastré section CA n°25, sis 25 rue de la Briqueterie d'environ 270 m², moyennant le prix de 162.000 €. En effet, ce bien est actuellement mis à disposition de l'association qui souhaite désormais l'acquérir.

22- Foncier – Vente du lot 42 du lotissement de la Longue Haye

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la vente, à la société H2F, du lot 42 du lotissement de la Longue Haye, cadastré AG n°756, d'une superficie de 2.547 m² au prix de 40 € HT le m² en vue d'y installer notamment un pôle d'imagerie médicale.

DÉLÉGATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 21h32

Pour extrait conforme,

Clay

Caroline CAYEUX
Maire de Beauvais,

